

**Contribution pour une
approche du
développement local
comme alternative à l'échec
des théories du
développement**

ZAOUI HOCINE
Université Badji Mokhtar
-Annaba-

Résumé

Le concept de développement a préoccupé tant les économistes, les sociologues tout comme les hommes politiques depuis plus d'un demi siècle. Tous les courants de pensée s'accordent à dire que le développement est porteur de progrès économique, social et humain mais les résultats aux quels sont parvenus les pays qui s'étaient lancés, dès leur accession à l'indépendance, dans la « bataille du développement » traduisent beaucoup plus d'échecs que de succès. La réduction tant rêvée du retard sur les pays industrialisés n'était en fin de compte qu'une utopie. La dépendance y est de plus en plus accrue et l'endettement de plus en plus massif. Pendant longtemps les politiques de développement étaient initiées et dictées par les gouvernements centraux sans que les véritables préoccupations locales ne soient prises en considération et de plus elles ont généré des dysfonctionnements à tous les niveaux.

Une politique développement engage toujours des acteurs qui la font, des actions qui la caractérisent et des systèmes d'action qui l'inscrivent dans le temps. Le développement local en tant que projet peut s'élaborer de façon pragmatique et progressive par la mobilisation et la synergie, en réseaux des acteurs locaux.

ملخص:

حضي مفهوم التنمية -لاكثر من نصف قرن- باهتمام الاقتصاديين وعلماء الاجتماع ورجال السياسة على حد سواء، حيث تتفق جميع التيارات الفكرية بان التنمية هي تحقيق النمو الاقتصادي والاجتماعي والانساني، ولكن النتائج المحققة من قبل الدول التي دخلت معركة التنمية بعد الاستقلال تتم عن الكثير من الفشل بدل النجاح، وحلم تقليص التخلف مقارنة بالدول الصناعية بدي مجرد خرافة، نتيجة ازدياد التعيينة وارتفاع المديونية.

ارتبطت السياسات التنموية لفترة طويلة بقرارات سياسية تملئها الحكومات المركزية، دون ان تأخذ الاهتمامات المحلية بعين الاعتبار، مما أدى الى خلق العديد من الاختلالات الوظيفية على هذا المستوى، فتجسيد سياسة التنمية يتطلب تجنيد الفاعلين، و افعال محددة و اساق للفعل تجسدها في الزمن، لان مشروع التنمية المحلية يمكن صياغته بصفة براغماتية تدريجية من خلال حشد وربط و تنسيق شبكة الفاعلين المحليين.

INTRODUCTION

Il est admis que le développement est un long processus relevant de l'action multiforme de l'homme et fait que ce dernier devra en être la finalité. Partant de ce constat, l'homme apparaît donc comme le vecteur et le but ultime du développement. En tant que concept, le développement a préoccupé nombre d'économistes et de sociologues tout comme les préoccupations qu'il a suscité chez les hommes politiques depuis un peu plus d'une cinquantaine d'années. En nous référant aux différents courants de pensée, nous relevons l'idée selon laquelle l'édification et le développement de la société devraient être orientés de sorte à ce que le bien être des individus soit assuré. Mais au fil des siècles l'essor de l'économie marchande et du capitalisme semblent avoir largement occulté cet humanisme. Ainsi, parler de développement n'est plus synonyme de traitement d'actions économiques dont la résolution passerait par la transplantation de « remèdes-miracle », de « modèles clés en mains », « produits en mains », etc.... (1). Le développement rencontrera le succès qu'il traversera une stratégie intégrée qui s'appuie sur les capacités endogènes des pays et de leurs populations locales. De plus, au lieu de continuer comme par le passé, à concevoir le développement en termes de croissance économique et de progrès technologique, tant bien que mal accompagnés de mesures sociales et culturelles, on découvre aujourd'hui qu'il est d'abord un travail des sociétés sur elles-mêmes compte tenu des bouleversements qui caractérisent l'environnement mondial. Cette « voie » repose sur une conception qui se veut alternative et qui consiste à changer de logique en s'appuyant directement sur les stratégies des acteurs, les « savoirs locaux ». Elle apparaît de manière explicite ou sous-jacente dans les approches dites de « développement à la base », communautaire, participatif, où les acteurs locaux sont incités par ce biais à affirmer l'analyse qu'ils s'

font de leur situation, à exercer ainsi un contrôle social minimal sur leur environnement (2). Les acteurs locaux devront, par conséquent, accepter en priorité, de faire appel à leurs propres ressources et poursuivre, par là-même, une voie de développement conforme et ou adaptée aux conditions socio-économiques et à leurs spécificités culturelles. Ce serait donc du « local » que devraient être définies et appliquées les politiques appropriées, porteuses d'un « nouveau développement qui serait en mesure de satisfaire les besoins de la population présente sans pour autant compromettre ceux des générations futures ». En d'autres termes, il s'agirait de s'inscrire dans une logique de développement durable.

I- PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT

Le processus de la décolonisation enclenché au lendemain de la seconde guerre mondiale a été générateur d'une série de bouleversements dans les pays, anciennement colonisés et, par conséquent, assujettis au système économique colonial. Le monde a pris progressivement conscience des problèmes d'inégalité entre les pays où les niveaux de développement étaient dans certains cas si éloignés entre eux qu'il semblerait que des âges divers de l'humanité soient juxtaposés. Ce constat de disparité et de décalage en matière de développement entre pays et régions, allait « hisser le développement au rang de credo pour vaincre rapidement et d'une manière définitive le sous-développement et les pathologies habituelles qui lui donnaient corps ».

Le développement ne s'est, en réalité, posé comme un problème global et multidimensionnel qu'à partir du moment où des pays de plus en plus nombreux ont accédé à l'indépendance et ont cherché à bâtir une économie « autonome ». Ce constat auquel devrait s'ajouter les enseignements de la seconde guerre mondiale vont renforcer une idéologie développementiste – où l'Etat devrait jouer les premiers rôles – construite sur une croissance des capacités productives, une industrialisation et une intégration dans la nouvelle division internationale du travail de l'après-guerre.

La seconde moitié du 20^{ème} siècle restera dans l'histoire économique comme la période « d'émergence du Tiers-Monde ». Cette notion est récente et prolonge un autre concept apparu avec la fin des empires coloniaux, celui du « sous-développement » (3). Mais

alors qu'avec celui-ci l'analyse se place au seul plan économique des inégalités et des richesses et bute sur la difficulté de trouver une « frontière » pour séparer les nations en deux groupes distincts, l'approche tiers-mondiste introduit une forte connotation géopolitique, en relevant que l'identification des pays en retard s'exprime par opposition au monde industrialisé qu'il soit du capitalisme libéral ou du socialisme (4).

La bataille pour la réalisation du développement allait être stimulée par une évolution favorable dans les rapports entre acteurs de la guerre froide, grâce au concept de « coexistence pacifique » et celui ayant trait à la « détente », « l'entente et la coopération » (5). En 1955, la conférence afro-asiatique tenue à Bandoeng allait symboliser l'émergence du Tiers-Monde sur la scène internationale et donner naissance au mouvement des pays non-alignés, en 1961 (6). Cette émergence du Tiers-Monde résulte d'une triple prise de conscience : tout d'abord, celle qui frappe le plus l'opinion a trait à la dimension humaine, caractérisée ici par l'explosion démographique et la pauvreté ; ensuite, celle des économistes qui, dans les retards de développement et de blocages de la croissance, trouvent le fondement d'une analyse où sont dégagées les particularités de l'appareil de production ; enfin, celle qui souligne la dimension politique du Tiers-Monde, à la fois par ce qui l'oppose au monde industrialisé et par l'hétérogénéité des systèmes économiques qu'il recouvre. C'est toujours dans ce même contexte que, dans le cadre et sous l'égide des Nations-Unies, la communauté internationale, dans un élan de solidarité unanime, a décrété les décennies 1960 et 1970 comme décennies du développement (7 et 8) où l'aide financière et technique des pays industrialisés devrait s'attaquer à la faim et à la misère et permettrait aux pays pauvres d'entamer une course pour rattraper le retard accumulé sur les pays riches. Une troisième décennie, celle des années 1980, avec comme détermination « l'instauration d'un nouveau ordre économique international » (9) n'a, hélas, pas permis d'atteindre les objectifs attendus dans la quasi-totalité des pays pauvres. Après trois décennies, pour le développement (1960-1990) les pays du Tiers-Monde continuaient de se battre dans la stagnation voire dans la régression économique et sociale. Une telle situation ne peut conduire qu'à l'inquiétude et au pessimisme.

Au plan théorique, de nombreux théoriciens du développement se sont penchés sur la problématique du développement dans les pays

anciennement colonisés en cherchant à analyser aussi bien les différences entre les pays développés et les pays sous-développés que les inégalités qui existent dans le cadre de ces derniers, en attribuant des structures économiques et sociales distinctes. Par ailleurs cette problématique du développement va générer des approches différentes d'un courant de pensée à un autre et parvenir par là-même à une « constellation des hétérodoxies du développement » au niveau des deux grandes thèses qui s'affronteront durant les années 1960 et le début des années 1970 ; la thèse du « retard » d'inspiration libérale, appelée également évolutionniste, suivant laquelle les pays pauvres devront, pour surmonter leurs problèmes, suivre la même « évolution » que les pays capitalistes, ces derniers étant appelés à fournir, pour une large part, techniques et capitaux nécessaires. La seconde thèse est celle de la « dépendance » défendue par les auteurs d'inspiration marxiste par les milieux tiers-mondistes. Elle soutient l'existence d'un lien étroit, d'une relation directe de cause à effet, entre le développement des uns et le sous-développement des autres. Les aspects de la dépendance seront d'ordre politique, technologique, économique, financier. Le schéma ci-dessous illustre parfaitement le parcours mené par les différents courants de pensée et écoles du développement (10).

II. L'ECHEC DES THEORIES DU DEVELOPPEMENT

Si les pays sous-développés ont le plus souvent élaboré leurs projets en adoptant le mythe du schéma de développement par transfert de technologie et industrialisation massive, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ne sont pas parvenus à leur « rêve » de maîtrise des technologies importées, « unique solution » aux problèmes complexes du Tiers-Monde, puisque le « fossé » entre pays développés et pays sous-développés s'élargit de plus en plus à un rythme plus accéléré. La dépendance y est de plus en plus accrue et l'endettement de plus en plus massif. Ainsi, on assista à un désenchantement quasi général dans les pays du Tiers-Monde quant aux modèles de référence à choisir afin de contenir les revendications sociales sans cesse croissantes et parfois d'une rare violence dans beaucoup de pays. Pour avoir voulu reproduire les modèles de développement du « centre » les pays du Tiers-Monde se sont trouvés dans une impasse. Par ailleurs, le choc monétaire de 1971, les chocs pétroliers de 1973 et 1979 vont permettre l'installation d'une crise mondiale. Le déclin des systèmes explicatifs globaux apparaît comme général et les théories d'inspiration libérale et marxiste connaîtront un égal discrédit.(11)

Le bilan de cette façon de voir est un triple constat d'échec : aggravation et extension de la pauvreté en dépit d'une création de richesses sans précédent ; accélération du rythme d'accroissement de la population ; détérioration accélérée de l'environnement et déficit croissant risque d'épuisement de certaines ressources naturelles. Pour ceux qui, à tort y voyaient la panacée, la désillusion fut à la mesure des attentes injustifiées. Le piège de l'endettement s'est refermé de façon durable sur les économies et les populations de très nombreux pays qui ne peuvent plus accéder aux marchés financiers. On assista alors à une réapparition des thèses néo-classiques sous l'empreinte des théoriciens de l'école de Chicago : politiques de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel pouvant permettre une garantie de l'acquittement du service de la dette de façon prioritaire et régulière et « chapeautés » par le fonds monétaire international et la banque mondiale. L'Etat devra abandonner le rôle multiforme qui lui revenait. Pour G.Mathias et P.Salama (12), l'Etat, dans les pays du Tiers-Monde a fait au cours des années 1980, l'objet d'une mise en cause générale aussi bien de la part des courants marxistes que

libéraux, qui dénonçaient ses interventions – surtout économiques – et la légitimité de ses élites (autoritarisme et corruption). Il paie ainsi son omnipotence et apparaît, dans les pays les plus mal en point comme le principal responsable de la débâcle économique et sociale qu'ont connu ces pays.

En Algérie, dans le cadre de la stratégie de développement arrêtée dès l'indépendance et mise en œuvre à partir de 1967, les hydrocarbures ont été à l'origine d'un modèle de développement autocentré, à partir duquel l'Etat a défini son action en s'auto-attribuant tous les rôles : puissance publique régulateur, propriétaire, investisseur, producteur, distributeur,...

Ainsi, l'Etat avait l'exclusivité des initiatives et des responsabilités, grâce à la mise en place d'un système administratif hyper centralisé et tentaculaire. Installée à la tête de l'Etat, l'autorité politique entretenait cette irresponsabilité, en bridant l'autonomie et l'initiative des acteurs locaux, en distribuant les injonctions, les mannes et les subventions sociales, aggravant par là-même les sureffectifs des entreprises et autres organisations tout en entretenant et en soutenant un système de prix administré. Le modèle a fait illusion tant que la rente pétrolière pouvait couvrir tous les gaspillages et garantir en même temps la solvabilité extérieure du pays. Il s'est effondré dès que cette condition n'est plus réunie.

Ainsi, aux idéologies et courants théoriques d'origine universitaire vont se substituer les organismes internationaux : le fonds monétaire international et la banque mondiale. Ces deux organismes deviendront les éléments moteurs de la recherche sur le « développement » dans les pays du Tiers-Monde, développement qu'ils « financeront », orienteront et contrôleront. Bon nombre de pays endettés se sont vu imposer un programme d'ajustement structurel dans le cadre du rééchelonnement de leurs dettes (13). Partant de ce contexte, il est pour rappel les processus concomitants mondialisation, globalisation, libéralisation, privatisation et dérégulation, ceux de démocratisation et décentralisation, d'émergence de la société civile et de ses contrepouvoirs, qui ne vont pas sans influencer et sans peser sur les processus, les décisions et les politiques relevant de la problématique du développement.

Alors que pendant longtemps le cours des événements relevait exclusivement des gouvernements, donc des politiques initiées et menées par le sommet, sans pour autant que les véritables

préoccupations des collectivités locales ne soient prises en considération, il peut sembler étrange, dans une phase historique d'intégration économique internationale progressive, de globalisation des marchés et d'ouverture des frontières, d'attirer l'attention sur les spécificités économiques locales et sur les formes d'intervention sur l'économie et la société gérées au niveau local. Ainsi de nouveaux modèles d'organisation de la production apparaissent et s'accompagnent souvent de l'émergence de nouveaux acteurs socio-économiques (institutions locales, organismes locaux, associations de producteurs, groupements d'entreprises, etc...) capables d'influencer les processus de transformation économique et sociale. Ces acteurs semblent avoir été oubliés dans les schémas théoriques utilisés par les économistes. Des possibilités de développement, plus ou moins grandes, apparaissent au niveau de chaque système territorial et les communautés locales ont certaines opportunités, des responsabilités pour promouvoir le processus de développement (14). Cependant, le parcours à suivre et les politiques à mettre en œuvre en accord avec les divers modèles et les différents objectifs seront aussi différents .

III- POUR UNE APPROCHE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Partant des multiples manifestations et emplois d'action et de réflexion, d'organisation, qu'est-ce qui fait l'originalité d'une démarche de développement local ? L'approche globale telle qu'elle pourrait découler de la notion de développement local «renvoie à l'image rassurante d'un développement alternatif, porteur et solidaire »(15). Le développement local, pourrait alors s'inscrire dans une logique capable de générer le changement grâce à une démarche qui contribuerait à faire prendre conscience de tous les dysfonctionnements existant au sens large du terme afin de pouvoir gérer leur élimination par des actions et des techniques appropriées. Avec la mondialisation et les phénomènes de restructuration et de délocalisation qui en ont découlés les territoires locaux ne sont plus, aujourd'hui, à l'abri des décisions, parfois soudaines, prise par des acteurs, lointains et peu sensibles aux retombées socio-économiques locales. Loin de nous inscrire dans une logique de débat sur la mondialisation, nous nous proposons simplement de concevoir les contours de ce que pourrait être le développement local dans le cadre du phénomène qui marque déjà le monde depuis plus de deux

décennies. Un phénomène qui a reconfiguré les changements profonds dans la structure mondiale de la production et des échanges. Inscrit dans un contexte global, à quoi le local doit-il sa singularité ? Quelle fonction ou quel rapport entretient-il avec l'ensemble ? Ce qui donnerait son identité au local, n'est ni un certain type d'activité, secteur de l'habitat, de la consommation, de la vie quotidienne, ni un simple mode de pouvoir municipal ou culturel, mais apparaîtrait plutôt comme une capacité de gérer, à partir de l'élaboration d'un projet à inscrire dans un monde en perpétuel changement, dans un contexte de réseaux d'acteurs animés d'une volonté d'association, de mobilisation et de participation collective et solidaire.

1- QUELQUES UNES DES DEFINITIONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Nous constatons aujourd'hui, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays du Tiers-Monde, que l'Etat central n'est plus en mesure de contrôler à lui seul le développement ou de l'induire. Cependant, il lui restera le devoir de financer les grandes infrastructures, la politique industrielle, la politique de l'emploi, l'aide au développement de l'agriculture, la politique monétaire et financière, etc.... Pour le reste, il faudrait faire confiance au local pour s'organiser. Dans ce contexte, les élus et autres acteurs locaux devraient prendre conscience de la manière dont ils useront pour concevoir la création d'emplois stables et durables que demanderait la croissance et qu'exigeraient les citoyens(16).

La compréhension de la notion de développement local nous appelle à citer les définitions suivantes : Xavier GREFFE (17) considère le développement local comme un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies en mettant en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles.

Selon Jean Louis GUIGOU(18) le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement.

Bernard PECQUEUR considère qu'il ne s'agit « ni d'un mode, ni d'un modèle », mais « une dynamique mettant en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent »(19).

La lecture de ces définitions permet l'identification de composantes économiques, sociales, culturelles, territoriales et fait référence à des pratiques telles la solidarité locale autour d'un projet global qui prenne en compte la totalité d'un contexte social, économique et culturel. Il s'agit de passer d'une logique sectorielle (industrie, commerce, tourisme, transport, etc...) à une logique de système global d'actions intégrant l'ensemble des éléments de la vie sociale (logement, santé, culture, loisirs, travail, etc...). Dans ce contexte, la démarche à adopter serait celle qui permettrait de se donner les moyens d'agir en termes de programmes, d'organisation, d'outils et de procédures de façon à ce que tous les acteurs impliqués soient concernés par le projet de développement local. Ce regard nouveau sur le développement local conduirait à une logique d'acteurs à même de générer un renforcement mutuel de leurs stratégies grâce aux relations spécifiques qui les relient entre eux.

2- POUR UNE LOGIQUE D'ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Une politique de développement engage toujours des acteurs qui la font, des actions qui la caractérisent et des systèmes d'action qui s'inscrivent dans le temps. Le développement local en tant que projet peut s'élaborer de façon pragmatique et progressive par la mobilisation et la mise en mouvement, en réseaux, en synergie, des acteurs locaux. Par acteurs, il faudrait entendre les responsables qui agissent, qui utilisent toutes leurs capacités, leurs pouvoirs de relations et autres pour arriver à détecter les zones là où les changements, les modifications de l'environnement sont possibles, et pour prendre les initiatives nécessaires (21). L'acteur est donc celui qui est en mesure de mettre en œuvre des moyens, de les adapter aux circonstances pour atteindre ses objectifs. Ces derniers devant évoluer avec les situations et dans l'action. Ainsi, la connaissance des acteurs du développement local suppose celle des systèmes d'action dans lesquels ils s'inscrivent. De cette manière, les acteurs ne sont pas seulement des individus, mais aussi des groupes d'individus ou des collectivités, par

exemple : une entreprise, une université, un organisme professionnel, un organisme culturel, une association, une classe sociale, etc.... Tous ces acteurs agissent au sein d'un territoire, une ville, une collectivité que l'on peut circonscrire, identifier et localiser.

Mais une ville ou une collectivité locale ne peut pas être considérée comme une collectivité isolée, surtout dans le contexte de la société industrielle, c'est-à-dire une société d'échange. Elle s'inscrit dans un système social qui signifie l'ensemble des réseaux d'interactions par lesquels les acteurs sont en rapport les uns avec les autres, s'influencent, agissent collectivement de toutes les manières possibles. Ainsi, une collectivité locale, une ville peut être considérée comme un système social lui-même situé dans un système social plus vaste et qui pourrait se composer d'un ensemble de sous-systèmes : un sous-système politique, un sous-système social, un sous-système culturel, un sous-système économique. L'ensemble de ces quatre sous-systèmes constitue une collectivité ouverte sur des systèmes sociaux plus larges. L'identification des acteurs du développement local s'exprime alors par les acteurs de chacun de ces sous-systèmes (22).

2.1- Les acteurs du sous-système politique :

Ce sont ceux qui ont la charge d'assumer la fonction de définition et de poursuite des objectifs de la collectivité. Il s'agit de toutes les formes de définition des objectifs, de prises de décisions, d'organisation et de mobilisation des ressources qui revêtent une signification pour l'ensemble de la collectivité. Le sous-système politique local est ouvert sur le macro système politique : l'Etat et ses représentants, les élus locaux et nationaux, et....

2.2 - Les acteurs du sous-système social :

Assument la fonction d'intégration par le biais de normes, d'institutions, de groupements, de groupes qui déterminent ou ordonnent les rôles sociaux, règlent plus ou moins efficacement les conflits sociaux, et créent dans une certaine mesure un ordre social. Pour l'intégration, il faudrait entendre la manière dont les sous-systèmes sont intégrés dans leurs relations

réciproques, en référence à des normes dépendant étroitement des systèmes de valeurs.

2.3- Les acteurs du sous-système culturel :

Ils représentent les diverses structures par lesquelles la culture est proposée et transmise, intériorisée, pour devenir un facteur important de conduite sociale. Le sous-système culturel véhicule l'ensemble des valeurs, des aspirations, des modes de pensée ; il constitue la source de toute signification des actions et interactions des acteurs sociaux.

2.4- Les acteurs du sous-système économique :

Ils assument ce qui est communément appelé « la fonction vitale » dans toutes les sociétés. Ils veillent et / ou assurent la régulation des activités de production, de circulation et de consommation des biens et des services requis pour « la survie » et le « bien être » des membres de la collectivité. Le regard nouveau du développement local devra conduire les acteurs du sous-système économique à une logique à même de générer un renforcement mutuel de leurs stratégies grâce aux relations spécifiques qui les relient entre eux. La nature de ces liens détermine à son tour l'efficacité productive des acteurs et leur capacité à constituer un vecteur d'innovation du système social.

3- LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Une lecture du développement local en termes d'interrelations entre sous-systèmes d'un système social conduit à la détermination de conditions à réunir pour mobiliser les acteurs et instaurer des politiques de développement local en fonction des forces et des faiblesses du système collectivité locale et des opportunités et menaces auxquelles il pourrait faire face. Ceci reviendrait à faire dire aux acteurs : « notre ville, notre collectivité locale, est dotée de forces et de faiblesses, son avenir comporte des risques mais aussi des potentialités en matière culturelle, sportive, d'équipement, de logement, en matière industrielle, agricole, touristique, etc.... Nous disposons d'un certain nombre de moyens. Comment devrions-nous

mettre en œuvre tous ces éléments ? Quels choix devrions-nous opérer ? Comment allons-nous programmer dans les années à venir l'exploitation de toutes nos ressources afin d'optimiser ces choix ? C'est par une volonté d'association, de mobilisation et de participation collective de l'ensemble des acteurs que nous pouvons aboutir à une solidarité locale à même de créer de nouvelles relations sociales et de valoriser les richesses locales. En d'autres termes c'est compter avec les conditions suivantes pour asseoir le développement local :

- **Pour une prise de conscience et une réaction collective des acteurs :**

L'émergence d'une dynamique de développement local peut être une réaction à une situation de crise ou de déclin (23) et pour laquelle les habitants et les acteurs locaux doivent se mobiliser, s'organiser et formuler leurs attentes. Ils doivent être prémunis du sentiment d'appartenance au territoire et en tant que parties prenantes, ils sont directement concernés à un moment ou à un autre par toute démarche de développement local. Pour cela, il devient indispensable de cibler les acteurs qui devront s'y impliquer tout en leur précisant la logique de fonctionnement et la stratégie.

- **Identifier les dysfonctionnements :**

La démarche en matière d'une politique de développement local passe par la prise de conscience des dysfonctionnements au sens le plus large du terme afin de pouvoir gérer leur élimination par des techniques appropriées.

- **Pour de nouvelles règles d'échanges :**

Certains territoires relativement dépourvus de ressources locales ont connu un développement grâce à la mise en place de nouvelles règles, d'échanges et de rapprochement entre des catégories d'acteurs par les accords entre entreprises, les nouvelles formes de partenariat, la coopération intercommunale (24) : plans d'occupation des sols, zones d'aménagement concerté, plans directeurs d'aménagement d'urbanisme, contrats de ville, accords conventionnels, syndicats intercommunal, etc....

- **Ménager une place pour chaque acteur :**

Une démarche de développement local est une démarche collective des habitants d'un territoire dans une logique de partage de responsabilité collective. Les acteurs qu'ils soient élus, responsables, professionnels ou membres appartenant au mouvement associatif doivent être imprégnés d'une volonté de mobilisation et de participation au projet local et par conséquent ils doivent s'y impliquer pleinement. Une fois qu'on se serait donné les moyens d'informer, de sensibiliser et de former pour faire participer.

- **Formation et innovation technologique :**

Le développement local est un processus de changement subordonné à des outils indispensables que sont la formation et l'innovation. L'intégration de ressources extérieures contribue à l'accroissement des richesses préexistantes (25). Par les effets culturels qu'elles entraînent, la formation et l'innovation technologiques sont des conditions importantes du changement.

- **Pour une organisation dans la durée :**

Une démarche de développement local ne peut-être liée ni à une manne financière conjoncturelle, ni à une aubaine particulière, ni à un mandat d'élu. Elle résulte d'une organisation consciente des habitants vis-à-vis de leur avenir, où chaque porteur d'initiative ou d'idées soit facilement mobilisable au profit de la collectivité (26).

- **Politiques de développement local**

Le rôle des acteurs locaux, et en particulier les élus est ici essentiel, pour fixer des objectifs crédibles et réalistes, faire émerger des projets susceptibles de mobiliser des acteurs et coordonner les moyens nécessaires. Selon Teisserenc (27) les politiques de développement local ont des formes d'intervention très diverses telles que la planification ou l'aménagement rural (selon la nature du territoire : urbain ou rural), l'aide à la création et conseil aux entreprises, le transfert et l'innovation technologique, la communication, la formation et la qualification des ressources humaines, les initiatives culturelles et l'animation socio-économique. A ces formes d'intervention correspond un certain nombre de conditions. Du point de vue des acteurs et de leur mobilisation, il y a nécessité d'une volonté d'origine locale, d'un partenariat entre les

acteurs, de créer des organisations adaptées, d'une interdisciplinarité entre l'économique, le social et le politique. Du point de vue de la gestion des politiques de développement, devrait s'imposer une démarche culturelle et une stratégie de communication, l'adoption de la formation comme outil de développement, œuvrer pour le transfert et l'innovation technologique et promouvoir l'animation économique et sociale. En somme, il ne faudrait pas engager une démarche précipitée de développement local sous peine de provoquer incompréhension et rejet. Une phase préalable de sensibilisation est nécessaire à un bon ancrage de la démarche et ceci d'autant plus que les acteurs concernés sont très sensibles à l'image qui leur est envoyée alors que les enjeux mis en évidence peuvent être perçus, suivant les cas, comme une remise en question ou un défi à relever. Tout processus socio-économique que l'on engage au niveau local demande des mois, voire des années d'efforts pour que les changements attendus commencent à apparaître.

CONCLUSION

Il semble aujourd'hui que toute stratégie de développement local apparaît comme une capacité d'adaptation et de gestion à partir de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet dont les contours et le contenu devraient s'articuler avec les caractéristiques d'un environnement local, national et international en perpétuel changement. De plus, ce projet doit faire l'objet d'une inscription dans un contexte de réseaux où les acteurs locaux sont appelés, par leur implication, à apprendre à détecter les changements extérieurs, à prendre les décisions correspondantes et à pouvoir les mettre en application. La réponse aux nouveaux besoins qui s'expriment au niveau local interpelle les acteurs, qu'ils soient élus ou autres, à savoir user du dialogue et de la parole, donc à intégrer la communication dans la quotidienneté de l'espace local afin de pouvoir faire évoluer les mentalités. En définitive, les acteurs locaux, par leurs initiatives, leur capacité à donner une traduction au désengagement progressif de l'Etat, doivent eux-mêmes contribuer à la création de richesses et d'emplois à l'échelon local. La concrétisation de cette rupture ne pourra être rendue effective qu'avec un Etat fort de la redéfinition de son rôle politique et économique et capable de mener à son terme une véritable politique de décentralisation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- André GUICHAOUA et Yves GOUSSAULT
Sciences sociales et développement . Ed. Armand Colin Paris 1993
- 2- Alfred SAUVY. Mondes en marche. Paris. Ed. Calmann-levy.1982.
- 3- Albert TEVOEDJRE. La pauvreté, richesse des peuples. Paris. Ed. Economie et Humanisme et Editions ouvrières.1979.
- 4- Philippe BRETTON et Jean Pierre CHAUDET. La coexistence pacifique. Paris.Ed.Armand COLIN. 1971.
- 5- Paul CLAVAL. Géopolitique et géostratégie. La pensée politique et le territoire au 20^{ème} siècle.Ed. NATHAN.1996.
- 6- NATIONS-UNIES, NEW-YORK . 1961. Assemblée générale 16^{ème} session. Résolution N°1710.19/12/1961.
- 7- NATIONS-UNIES, NEW-YORK 1971. Assemblée générale. 35 session. Résolution N°35/56.05/12/1980
- 8- NATIONS-UNIES, NEW-YORK.1981. Assemblée générale. 35 session. Résolution N°35/56.05/12/1980.
- 10- M.BASLE. Histoire des pensées économiques. Les contemporains. Ed. SIREY-Paris.
- 11- André GUICHAOUA.op.cit
- 12- Pierre SALAMA et G. MATHIAS. " L'Etat surdéveloppé. Des métropoles au Tiers-Monde Paris. La découverte 1983
- 13- J.E. STIGLITZ. La grande désillusion. Paris. Ed. FAYARD.2002.
- 14- GIOACCHINO GAROFOLI. Développement et transformation des systèmes productifs locaux. Globalisation et coopération interrégionale.
- 15- Jean-Louis GUIGOU. Le développement local : espoirs et freins, revue correspondance municipale, N°947, mars 1984.
- 16- Philippe LANGEVIN. Le développement local. Du mythe à la réalité. Op.cit. « les cahiers du LERASS » IVT. Toulouse . N°21.1990.
- 17- Xavier GREFFE. Territoires en France , Les enjeux économiques de la décentralisation. Economica, 1984.
- 18- Jean-Louis GUIGOU. Op.cit.
- 19- Bernard PEQUEUR. Le développement local.Ed.SYROS.1989.
- 20- Bernard PEQUEUR. Op.cit.
- 21- Claude NEUSCHWANDER . L'acteur et le changement. Ed. SEUIL. 1991.
- 22- Jean-Claude LUGAN. La systémique Sociale. Collection. Que-sais-je ?
- 23- Paul HOUEE. L'animation d'une démarche de développement local. Correspondance municipale N°265.Fevrier 1986.
- 24- Bernard PERRIN. La coopération intercommunale. Ed.Berger-Levrault. Administration locale.1994.

- 25- Pierre TEISSERENC. Les politiques de développement local. Economica.1993.
- 26- Le développement local en coopération internationale aujourd'hui. Quelles perspectives ? Actes. Atelier. Aix-en-Provence. France. 28/8 au 02/9/2000.
- 27- Pierre TEISSERENC. Op.cit.